

## AVIS PUBLIC

N° 2017-009

### Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil

*Suivant les dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), avis public vous est donné de ce qui suit :*

Le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal est modifié comme suit :

La 10e séance ordinaire prévue le 10 octobre 2017 est déplacée au **lundi 2 octobre 2017, à compter de 20h00, à la salle du conseil située au 2 rue de l'École.**

Toute la population y est invitée.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 25<sup>e</sup> jour de septembre 2017.



Le directeur général et  
Secrétaire-trésorier,

Rick Tanguay

## Certificat de publication

Je Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Chute-aux-Outardes, certifie sur mon serment d'office que j'ai affiché l'avis public n° 2017-009, à l'Hôtel de Ville et au bureau de poste de Chute-aux-Outardes en date du 25 septembre 2017.

De plus, le 25 septembre 2017, une copie du présent avis a été affichée sur le babillard électronique de la municipalité.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 25<sup>e</sup> jour de septembre 2017.



Le directeur général et  
Secrétaire-trésorier,

Rick Tanguay